Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

cerfa N° 14734*02

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration		
Date de réception	Dossier complet le	N° d'enregistrement

1. Intitulé du projet

PROJET D'IMPLANTATION D'UN PARC PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL SUR LA COMMUNE DE GIEN

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale : QUADRAN

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale : Laurent ALBUISSON, Directeur Régional

RCS / SIRET : 4 3 4 8 3 6 2 7 6 0 0 0 2 3 Forme juridique : 5710

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
26	Installation d'un parc photovoltaïque au sol d'une puissance de 42,5 MWc.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Construction d'une centrale solaire photovoltaïque permettant la production d'électricité, constituée :
- d'un ensemble de panneaux photovoltaïques installés sur des structures métalliques fixées directement dans le sol au moyen de pieux
- de 35 locaux pour protéger les onduleurs
- de 4 postes de livraison électrique

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire

4.2 Objectifs du projet

La production d'électricité sera injectée sur le réseau public d'électricité et représentera l'équivalent de la consommation annuelle électrique de 39 000 personnes (hors chauffage).

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux prévus pour une période de huit mois se dérouleront en plusieurs étapes :

- préparation du site
- mise en place des clôtures et des portails
- travaux de génie civil (pistes d'accès, fondations des locaux techniques...)
- mise en place du câblage électrique
- pose des locaux techniques
- pose des structures et modules photovoltaïques
- réalisation des raccordements

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

En phase exploitation, la production d'électricité ne nécessite que des interventions réduites : opérations d'inspections et de maintenance technique. Seuls des véhicules légers circuleront sur le site.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?
La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le dossier de demande de permis de construire a été déposé en Mairie de Gien le 19/12/14.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Autorisation de défrichement

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Superficie globale du projet (surface clôturée)	75,7 ha
Longueur des pistes d'accès	8,9 km
Longueur des clôtures	7 km
35 onduleurs (4,8 m x 3 m = 14,4 m²)	504 m²
4 postes de livraison (5,5 m x 2,5 m = 13,75 m²)	55 m²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Domaine de la Métairie Neuve
45500 GIEN

Coordonnées géographiques[1] Long. 2 ° 39 ' 49 " E | Lat. 47 ° 43 ' 31 " N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : **Long.** __ ° __ ' __ " __ **Lat.** __ ° __ ' __ " __

Point d'arrivée : **Long.** __ ° __ ' __ " __ **Lat.** __ ° __ ' __ " __

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui ☐ Non ☒

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui ☐ Non ☐

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui ☐ Non ☒

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols
Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Usage actuel du sol : boisement de chênaies, fourrés, prairies, friches...
Règlement applicable à la zone du projet : Zone AUIe spécifiquement destinée aux installations de production d'énergie renouvelable.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? **Oui** X **Non** ☐

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU de Gien approuvé le 16 juillet 2003.
Le projet est situé entièrement sur la zone AUIe.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ? **Oui** ☐ **Non** ☐

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :
Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
en zone de montagne ?	☐	☒	
sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	☐	☒	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☒	☐	PPRI de la Vallée de la Loire approuvé par arrêté préfectoral du 11/12/02. Le périmètre du PPRI ne s'étend par sur la zone du projet.
dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	☐	☒	
dans un site inscrit ou classé ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	**Oui**	**Non**	**Lequel et à quelle distance ?**
d'un site Natura 2000 ?	☒	☐	ZSC n° FR2400530 "Côteaux calcaires ligériens" entre Ouzouer-sur-Loire et Briard à plus de 4,2 km de distance.
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	☐	☒	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?
Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? *Appréciez sommairement l'impact potentiel*
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	☐	☒	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☒	☐	Modification de l'occupation du sol et destruction d'espèces végétales et d'habitats d'espèces animales.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☒	☐	L'implantation du parc photovoltaïque nécessitera le défrichement de 18,88 ha.
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☐	☒
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	☐	☒
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	☐	☒

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet fait l'objet d'une procédure de demande permis de construire. Le dossier de demande a été déposé en Mairie de Gien le 19/12/14. Au regard de la surface importante à défricher, QUADRAN a d'ores et déjà intégré dans l'étude d'impact un volet "défrichement".

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - **non publiée** ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques *5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°* un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	**Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques *5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°*** : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Plan du projet localisant les zones à défricher.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus X

Fait à Saran le 12 Janvier 2015

Signature

QUADRAN
Agence Centre - Ouest - Outre-Mer
341 Rue des Sables de Sary
45770 SARAN
Tel : 02 38 88 64 64 / Fax : 02 38 88 64 66

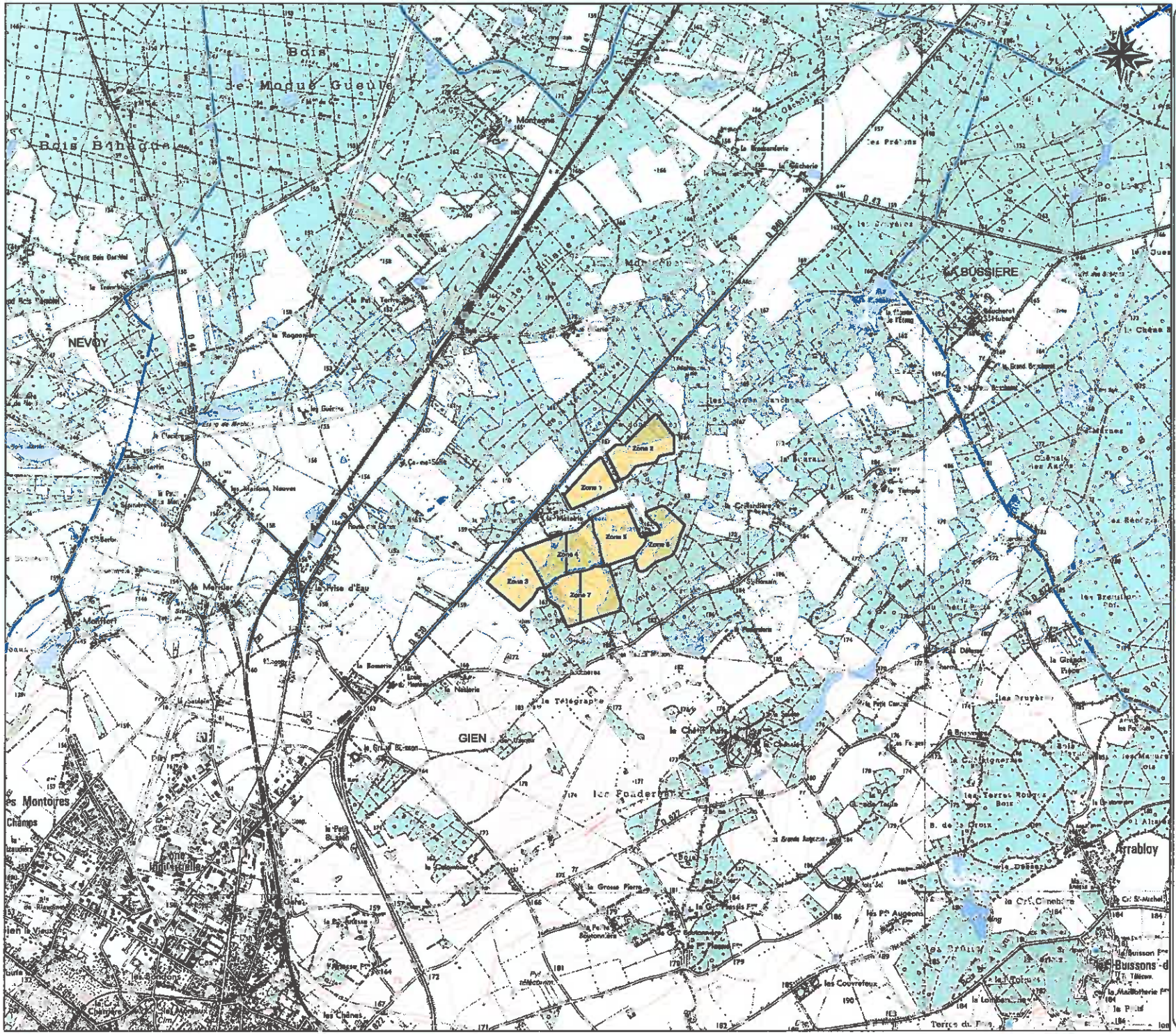

Projet de Centrale Photovoltaïque au sol de la METAIRIE

Commune de Gien (45)

PC1 - PLAN DE SITUATION VUE ELOIGNÉE

Quadran
ÉNERGIES LIBRES

LÉGENDE

- Limites communales
- Zones du projet

Echelle 1/ 25 000

16/10/2014_HDO_FVA

PHOTOGRAPHIES DE LA ZONE

Date des 4 prises de vues : 12 aout 2014

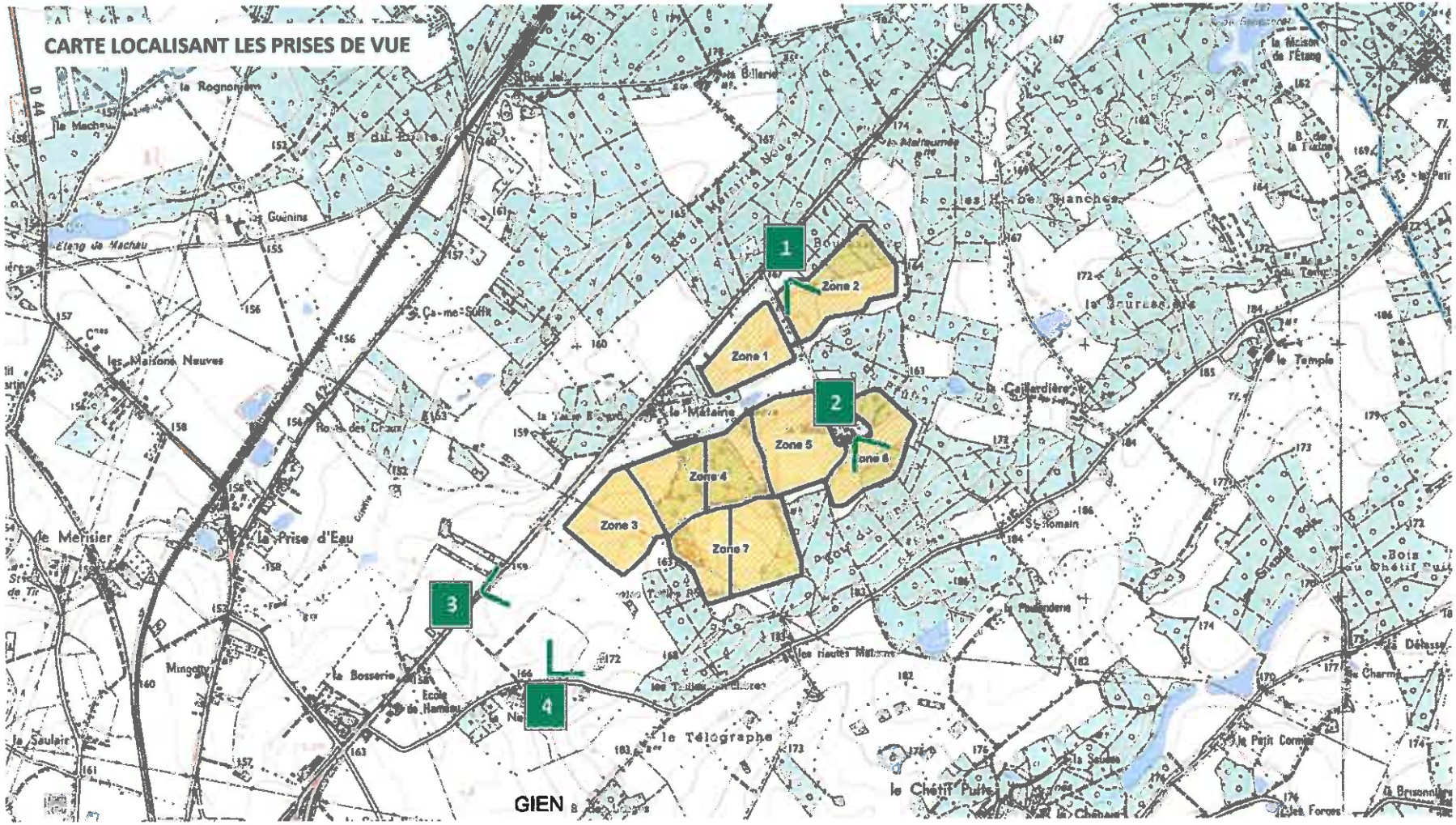

1

2

3

4

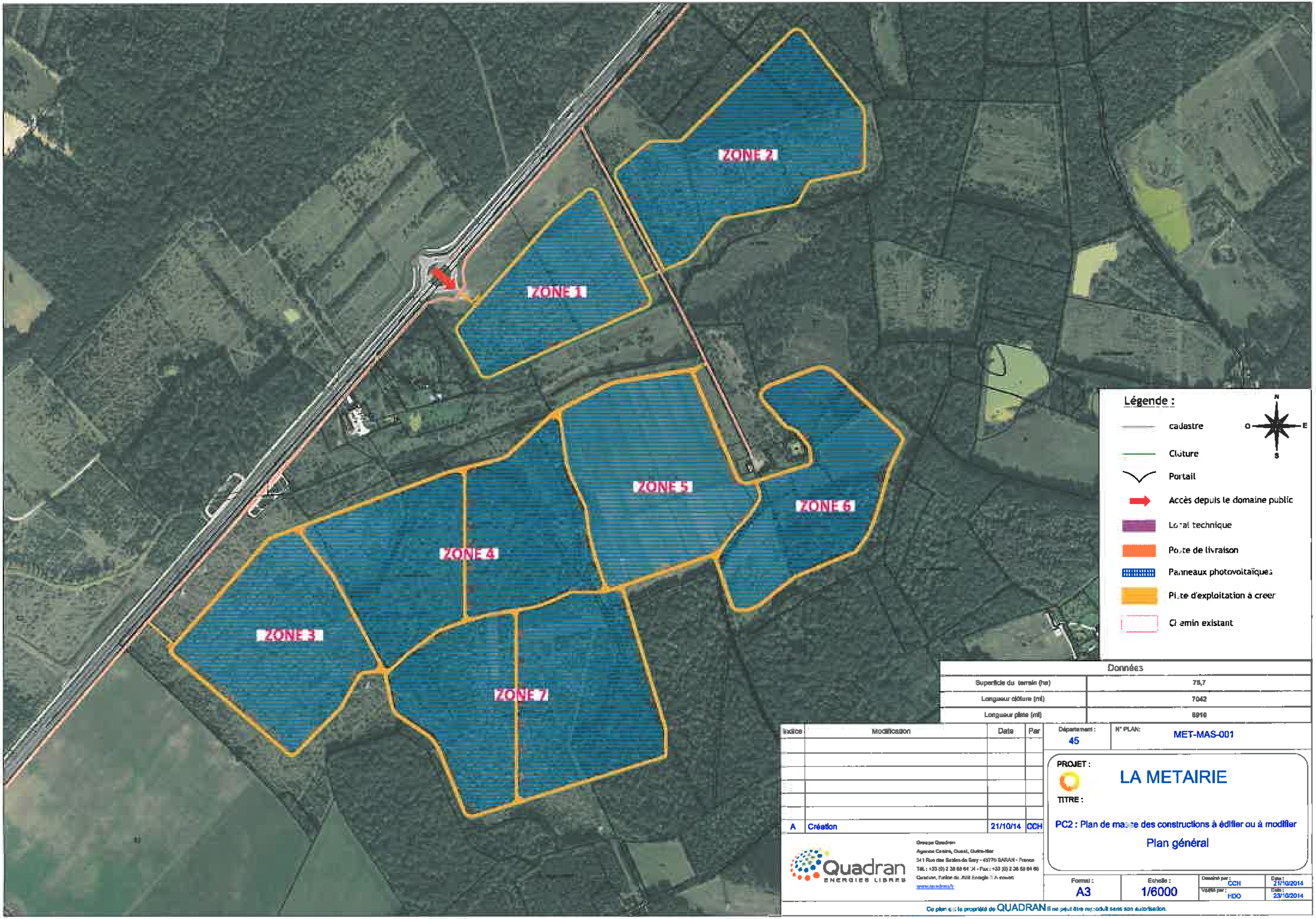

Données	
Superficie du terrain (ha)	75,7
Longueur clôture (ml)	7042
Longueur piste (ml)	8910

Indice	Modification	Date	Par
A	Création	21/10/14	CCH

Département : 45

N° PLAN: MET-MAS-001

PROJET : **LA METAIRIE**

TITRE : PC2 : Plan de ma.e des constructions à édifier ou à modifier

Plan général

Format :	Echelle :	Dessiné par :	Date :
A3	1/6000	CCH	21/10/2014
		Vérifié par : HDO	Date : 23/10/2014

Quadran ENERGIES LIBRES

Groupe Quadran
Agence Centre, Ouest, Outre-Mer
341 Rue des Sables de Sary - 45770 SARAN - France
Tél. : +33 (0) 2 38 68 64 74 - Fax : +33 (0) 2 38 68 64 66
Quadran, l'union de JMB Energie & Aerowatt
www.quadran.fr

Ce plan e.: la propriété de QUADRAN il ne peut être reproduit sans son autorisation.

DEMANDE DE DEFRICHEMENT - 2014

Fond photographique : BD Ortho ® IGN